LCSM, magazine municipal, hiver 2019-2020

Crédit photo : Philippe Hardy

éclairage

La maison de santé inaugurée

La construction de la Maison de santé s'est achevée fin octobre comme prévu. Après l'ouverture début juillet de la partie neuve de 617 m², l'ancien cabinet médical a été réaménagé. L'ensemble de 840 m² est désormais opérationnel et accueille déjà une vingtaine de professionnels. Ce projet permet d'améliorer l'offre de soins dans notre ville.

La Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) a été inaugurée le 22 novembre par Nicolas Bonneau, maire de La Chapelle-Saint-Mesmin, Stéphane Brunet, sous-préfet, Olivier Carré, président d'Orléans Métropole et Anne Leclercq, vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire en présence de Caroline Janvier, députée de notre circonscription et Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret.

La Maison de santé accueille désormais une vingtaine de professionnels de santé. Lors de l'inauguration, ils ont rappelé leur satisfaction quant à leurs nouvelles conditions d'exercice. La concertation menée très en amont avec eux a permis de prévoir une disposition optimale des locaux ainsi que des équipements adaptés correspondant à leurs besoins. Les patients qui découvrent les lieux sont également ravis de ce nouveau cadre.

Un projet adapté

La présence médicale sur le territoire est un enjeu généralisé et les pouvoirs publics accentuent leurs interventions pour y répondre. Dans ce contexte, la Ville a fait le choix de créer une structure d'exercice regroupé et pluridisciplinaire, le mieux à même d'attirer de nouveaux professionnels et d'améliorer la prise en charge des patients.

Ce projet, travaillé depuis 2015 avec les professionnels de santé, a été validé en 2017 par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui a souligné sa qualité et sa pertinence pour accroître l'offre de soins dans notre ville. La validation de l'ARS permet aussi à la Ville de bénéficier d'une importante subvention de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire. Toutes les nouvelles structures de santé ne peuvent d'ailleurs pas se prévaloir du label « MSP » qui correspond à des critères précis et qui est très recherché par les professionnels.

Une conception maîtrisée

Pour mettre en oeuvre le projet de maison de santé, la Ville a fait l'acquisition au cours de l'été 2017 du cabinet médical de la rue de Beauvoir qui était le seul à pouvoir prétendre à se transformer en MSP. Le terrain mitoyen du cabinet, déjà propriété de la Ville, permettait d'y construire l'extension nécessaire. Un concours d'architecture a été lancé afin de sélectionner le maître d'oeuvre. C'est le cabinet Adéquation qui a été retenu à l'issue de cette procédure de mise en concurrence. Après l'obtention du permis de construire, les travaux ont commencé en juillet 2018.

Le volume architectural est conçu avec simplicité et découpé de patios ou semi-patios apportant de la lumière au cœur du bâtiment et proposant des espaces plus calmes et préservés des vues directes. Le bâtiment est conçu en structure bois massif avec isolation extérieure. Les parties en bois apparent sont nombreuses à l'intérieur du bâtiment ce qui lui procure une ambiance chaleureuse, contribuant à la détente et au bien-être des usagers, à la fois par l'esthétisme et les qualités hygrométriques et acoustiques du bois. Cette particularité est d'ailleurs très appréciée des patients comme des professionnels.

Une structure attractive

La Maison de santé compte déjà une vingtaine de professionnels. Plusieurs d'entre eux, auparavant extérieurs à la commune, l'ont rejointe depuis son ouverture, ce qui confirme son attractivité. Elle accueille **trois médecins généralistes** associés au projet, ainsi qu'**un médecin remplaçant** et **deux internes** en médecine générale. L'accueil de médecins supplémentaires est désormais facilité avec l'ouverture de la structure.

La Maison de santé accueille **deux chirurgiens-dentistes**, dont un nouvellement installé dans notre ville. **Un rhumatologue** va également rejoindre la structure dans le courant du mois de janvier. Ce nouveau médecin spécialiste dans notre ville permettra aussi de compléter l'offre de soins.

La structure compte par ailleurs **trois infirmières** ainsi qu'**une sage-femme** nouvellement arrivée dans notre ville. **Deux pédicures-podologues** y sont aussi installés. **Six masseurs-kinésithérapeutes** ont également rejoint l'établissement au sein d'un espace spécialement aménagé.

Au sein du nouvel établissement, des espaces communs (salle de réunion, salle de soins) ainsi qu'**une coordinatrice de santé** facilitent la mise en oeuvre de l'organisation pluridisciplinaire de la Maison de santé. La structure dispose encore de possibilités d'accueil et le projet intègre également la possibilité d'extensions ultérieures pour répondre à son évolution future. La Ville est propriétaire de la Maison de santé : les professionnels sont locataires et versent des loyers à la Commune.

Une dynamique pour notre ville

Ce projet est au cœur d'une démarche globale visant à accroître l'offre de soins dans notre ville et qui s'est aussi traduite depuis deux ans par l'installation dans notre commune de plusieurs médecins ophtalmologistes, d'orthoptistes, d'un gynécologue et d'un pédiatre. Un important centre de réadaptation fonctionnelle s'est également installé.

L'enquête préliminaire classée sans suite

La presse locale s'était fait l'écho au printemps d'une enquête préliminaire notamment au regard de la qualité de conseiller municipal d'opposition de l'un des médecins associés. Au cours de cette enquête, la Ville a pu démontrer qu'elle n'avait procédé à aucun favoritisme et qu'elle avait respecté les règles de la commande publique.

Dans son édition du 19 septembre 2019, *La République du Centre* a rapporté les propos du procureur de la République : « **Les investigations ont démontré que le cabinet avait bien été acheté au prix du marché. De plus, il s'agit bien d'un projet d'intérêt général et il n'y a eu aucun enrichissement personnel. C'est un projet dénué de toute collusion frauduleuse** ». L'enquête a donc été classée sans suite.

Phoca PDF